Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20261014-2026_10_09-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-10-09

L'an deux mil vingt-six, le quatorze octobre, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Olivier Ropert, Maire.

Secrétaire de Séance : Nadine Roux

Date de convocation du Conseil municipal : le 07 octobre 2026

PRÉSENTS : Alain Amblard, Laurent Benoît, Clément Bonnier, Patrick Collet, Fleur de Launay, Aymeric Desmet, Vanessa Dijoux, Camille Doudard, Nadine Roux, Hélène Hervo, Céline Mercier, Yohann Pegeault, Steven Perrichot, Jean-Marc Puissant, Julien Querbouët, Mathilde Querbouët, Olivier Ropert, Hippolyte Schreiner, Carine Schurb, Alain Tanné, Eric Vallet, Céline Viaud, Tarik Vissuzaine, Eva Warns.

ABSENTS : Florence Fretay (pouvoir à Eva Warns), Sarah Huet (pouvoir à Clément Bonnier), Nathalie Ranno (pouvoir à Juien Querbouët)

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 27	Conseillers présents : 24	Votants : 27
POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

VIE MUNICIPALE – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE DU MARCHE

Rapporteur : Olivier Ropert, Maire

Par délibération du 8 avril 2026, le Conseil municipal a désigné ses représentants au sein de la commission mixte paritaire du marché hebdomadaire. Cette commission constitue l'instance de concertation entre la commune et les représentants des commerçants du marché. Elle est notamment consultée sur le fonctionnement et les évolutions du marché hebdomadaire.

Le règlement du marché prévoit que la commune est notamment représentée au sein de cette commission par **deux conseillers municipaux titulaires et deux suppléants**, en complément du Maire.

Les représentants désignés en avril 2026 étaient :

- Titulaires : Jean-Marc Puissant et Vanessa Dijoux ;
- Suppléants : Hippolyte Schreiner et Aymeric Desmet.

Pour donner suite aux échanges de la dernière commission générale, il est aujourd'hui proposé de modifier cette composition en désignant Hippolyte Schreiner comme titulaire en remplacement de Vanessa Dijoux, qui devient suppléante. Jean-Marc Puissant et Aymeric Desmet conservent leurs fonctions respectives.

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20261014-2026_10_09-DE

La nouvelle composition proposée est donc :

- Titulaires : Jean-Marc Puissant et Hippolyte Schreiner
- Suppléant·e·s : Vanessa Dijoux et Aymeric Desmet

Sur ce rapport, le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-21 ;

Vu l'arrêté n°2025-070 du 25 mars 2025 portant règlement du marché hebdomadaire, notamment son article 9 ;

Vu la délibération n°2024-08-05 du 10 octobre 2024 créant la commission mixte paritaire du marché hebdomadaire ;

Vu la délibération du 8 avril 2026 portant désignation des représentants du Conseil municipal au sein de cette commission ;

- **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, désigne Jean-Marc Puissant et Hippolyte Schreiner en qualité de représentants titulaires et Vanessa Dijoux et Aymeric Desmet en qualité de représentant·e·s suppléant·e·s pour siéger au sein de la commission mixte paritaire du marché hebdomadaire.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier Ropert

